

Formateur de la formation professionnelle : un métier d'éducation et de formation

Ali AKESSABE

Cadre Chercheur

Conseil Supérieur de l'Enseignement

La question de la formation à la formation professionnelle paraît tellement évidente qu'elle ne mériterait même pas d'être posée. En fait il n'en est rien, puisque nombreux sont ceux qui pensent que l'exercice de ce métier incombe en premier lieu à des professionnels d'entreprises, qui à la limite savent aussi être des formateurs. Cette tendance qui avait prévalu dans le recrutement des formateurs de nombreux dispositifs d'enseignement et de formation professionnelle. C'est avérée inadaptée face aux évolutions et aux exigences de ces dispositifs et de la demande en formation. C'est ainsi que des réformes ont été entreprises par certains dispositifs de formation (trois modèles sont traités dans cet article) qui vont dans le sens de la professionnalisation du métier de formateur à l'instar de ce qui a été le cas pour les enseignants, partant du principe que le formateur n'a pas pour mission uniquement de former mais également d'éduquer.

1. Le formateur dans le système d'éducation et de formation

La formation professionnelle est souvent perçue et conçue au Maroc comme une composante distincte du système éducatif compte tenu tout d'abord, de sa vocation socio-économique qui est celle de former les jeunes désireux d'intégrer la vie professionnelle, des niveaux les plus bas de qualification au middle management, de son objet qui est de faire acquérir des compétences pratiques et de sa finalité qui est de mettre sur le marché du travail une main d'œuvre qualifiée, opérationnelle et directement exploitable par l'entreprise.

Or, cette séparation entre la formation professionnelle, telle que nous l'entendons⁽¹⁾, et le reste du système éducatif n'est pas toujours la règle dans de nombreux systèmes éducatifs internationaux. En effet, Ceux-ci estiment que l'école est un tout qui englobe l'ensemble de ses composantes et qu'il doit y avoir des passerelles entre elle et l'entreprise en particulier et, plus globalement, entre elle et son environnement social, économique et culturel. Les éléments qui

1- Une formation professionnelle destinée à qualifier les jeunes dans le cadre de la poursuite de leur scolarité.

militent pour une intégration entre les composantes du système éducatif sont nombreux. Parmi ces éléments, nous allons aborder la question des acteurs de la formation et plus particulièrement les formateurs (enseignants de la formation professionnelle).

L'action du formateur (enseignant de la formation professionnelle), comme le soulignent de nombreux ouvrages sur la question, peut être située sommairement à trois niveaux ; à savoir, en premier lieu, la relation avec l'apprenant ou le stagiaire dans le cadre de la mise en œuvre de concepts pédagogiques et de démarches didactiques, vient ensuite l'entourage immédiat qui est l'établissement et plus généralement le dispositif de formation dans le cadre de la participation à l'élaboration de l'ingénierie de formation, et enfin l'environnement socio-économique constitue un élément clé dans le processus de production des qualifications répondant aux besoins de cet environnement.

Ainsi, de part ses missions, ses fonctions et ses finalités, le métier de formateur fait partie intégrante des métiers de l'éducation et de l'enseignement. Il l'est d'autant plus qu'il s'adresse à des jeunes qui ont fait le choix de poursuivre leur scolarité dans des branches et des filières professionnelles. Ses spécificités sont induites surtout par la nature et l'objet des apprentissages dispensés puisque leur cycle de transformation se situe plus en lien avec «*la situation de travail*» qu'en lien avec le «*programme*». Ce qui oblige le formateur à être constamment à l'affût des évolutions technologiques que connaît son domaine de formation.

Partant donc, du principe que le métier de formateur relève du domaine éducatif, une des problématiques clés de ce métier qui a trait à l'identité même du corps des formateurs, consiste à définir le profil type de la personne appelée à exercer ce métier et à déterminer le processus de sa professionnalisation.

2. La situation du formateur selon trois modèles internationaux

De nombreux systèmes éducatifs et de formation à l'échelle internationale, suite aux évolutions qu'ils ont connues, ne cessent d'accorder un intérêt particulier à la question de l'efficacité du personnel chargé de l'enseignement et de la formation. Ainsi, concernant les formateurs en particulier, toutes les actions menées dans ce sens visent à mieux professionnaliser ce personnel dans son métier de formation, sans pour autant omettre sa mission éducative au point de les assimiler parfois aux enseignants de l'enseignement général.

En France, une nette distinction est faite entre l'enseignant de la formation professionnelle exerçant dans les lycées ou les centres de formation professionnelle, dont le statut et les exigences de qualification et de recrutement sont intégrées à celle des corps des enseignants de l'enseignement général. Le formateur, comme le définit le ROME⁽²⁾ français «Réalise, **dans le cadre de la formation** continue, les apprentissages des savoirs et des savoir-faire de publics adultes ou jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle ou leur adaptation aux évolutions techniques et professionnelles.».

En Suède la situation est à peu près similaire, avec deux catégories de formateurs ; la première exerçant en formation initiale dans le second cycle secondaire professionnel, à qui est appliquée la même réglementation que celle des enseignants du même niveau. La seconde catégorie couvre les enseignants exerçant dans le cadre de la formation professionnelle pour adulte. Elle est soumise à une réglementation spécifique selon la prestation offerte. La première catégorie doit en général suivre un cursus de formation universitaire appuyé par un apprentissage en milieu professionnel, sanctionné par un certificat d'aptitude à l'enseignement ; la seconde catégorie et particulièrement celle travaillant pour le compte d'organismes privés est composée à la fois d'enseignants ou de salariés d'entreprises ayant les compétences pédagogiques nécessaires.

Au Canada, et plus précisément au Québec, le formateur et l'enseignant en formation professionnelle étaient tous les deux issus du milieu professionnel, jusqu'à ce que la réforme de la fin des années 90 les obligea à suivre une formation universitaire pour «s'approprier le métier d'enseignant», car l'une des difficultés constatées était que les enseignants en formation professionnelle souffraient de certaines lacunes en matière de pédagogie.

Dans tous ces pays la validation des acquis de l'expérience professionnelle est largement prise en considération dans le recrutement des formateurs, permettant l'acquisition d'un certain nombre de crédits selon chaque pays dans le cadre de la formation à l'exercice du métier d'enseignement.

Quelques réflexions sur le processus de professionnalisation des formateurs

Ces quelques exemples montrent que le métier d'enseigner et de former, que ce soit en enseignement général ou en formation professionnelle, reste au

2- Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) ; http://www2.pole-emploi.fr/rome/pdf/FEM_K2111.pdf.

cœur de l'action éducative, avec une mission transversale qui est à la base celle de faire apprendre, faire acquérir des compétences et faire progresser l'apprenant. Mais cela n'est pas chose aisée, car faire apprendre est une tâche complexe qui ne cesse pas d'évoluer. Elle exige de mobiliser des aptitudes et des compétences multiples qui doivent, pour le cas de la formation professionnelle, être acquises en situation de travail mais également à travers une formation initiale axée sur une ingénierie pédagogique et didactique propre à la formation professionnelle, en plus d'une solide formation technique.

Des phases qui ne constituent en fait, qu'une partie du processus menant à l'instauration d'une véritable professionnalisation du métier du formateur comme le souligne PH. Perrenoud (1994) «L'état de professionnalisation d'un métier se juge aux compétences, à l'identité, aux représentations, aux cultures, aux responsabilités et à l'autonomie des praticiens»⁽³⁾.(p9). Ceci nous ramène à la question posée précédemment sur le profil type du formateur ou de l'enseignant en formation professionnelle, pour constater que le vent de professionnalisation qui a touché le corps enseignant de l'enseignement général concerne également les formateurs quelle que soit leur situation et leur origine. En effet, on a longtemps pensé que le fait d'être issu du milieu du travail ou d'avoir acquis une expérience professionnelle constitue une garantie de professionnalisme des formateurs, et leurs recrutements étaient ainsi exclusivement fait sur cette base.

Cependant, de nombreux travaux traitant du sujet, ont démontré que ces formateurs s'identifient davantage à leur domaine d'activité initial et à leur métier d'origine (mécanicien, boulanger, comptable...) qu'à celui du métier de l'enseignement et de la formation, sans doute parce n'y étant pas préparés au départ (à travers une formation initiale), ceux-ci pourraient éprouver par la suite d'énormes difficultés à l'exercer. Il découle de cela un autre problème lié au transfert des compétences acquises au milieu de travail ; au milieu scolaire, que Perez-Roux (2010)⁽⁴⁾ pose en ces termes : «[...] venant prioritairement du monde de l'entreprise, des stagiaires reprennent un cursus de formation pour devenir enseignant. Ce passage pose un certain nombre de questions d'ordre identitaire.

3- PERRENOUD Philippe. *La formation continue comme vecteur de professionnalisation du métier d'enseignant* 1994 http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1994/1994_10.html.

4- Perez-Roux, T. (2010). *Processus de professionnalisation et dynamiques identitaires* : deux études de cas chez les enseignants de lycée professionnel en France. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 13, n°1, 83-101.

Comment des compétences reconnues dans un domaine professionnel peuvent-elles être transférées vers le monde scolaire aux règles et aux normes parfois radicalement différentes? Comment est appréhendé l'accès à un nouvel espace de travail dans lequel le professionnel redevient un «débutant» (p.4).

Ainsi, c'est pour faire face à ces lacunes que les systèmes d'éducation et de formation dans les pays cités plus haut et dans d'autres pays, ont mis en place et très tôt (années 90), les outils pour l'instauration d'une professionnalisation du métier de l'enseignement et de la formation notamment à travers la mise en place de référentiels de compétence, de statuts, de crédits de formation, d'une certification à l'exercice du métier, d'un cadre déontologique et la pratique à grande échelle des bilans de compétence au moment de l'accès au métier et tout au long du parcours professionnel de l'enseignant et du formateur.

3. La situation du formateur dans le dispositif national de formation professionnelle

Dans le cas du Maroc, la situation du formateur semble à la fois floue et ambiguë. En effet, plusieurs statuts régissent le corps des formateurs, notamment le décret n° 2.89.565 du 30 Chaoual 1410 (25 mai 1990) portant statut particulier du corps interministériel des formateurs des établissements de la formation professionnelle, qui stipule que les enseignants de la formation professionnelle ont pour missions de dispenser l'enseignement général, la formation théorique et pratique et l'encadrement pédagogique dans les établissements de formation professionnelle. Il y a également le Statut particulier de l'OFPPT qui attribue aux formateurs la mission principale de prendre en charge des actions de formation, d'encadrement et de suivi des stagiaires. Une autre catégorie de formateurs œuvrant principalement dans les départements formateurs est régie par des statuts particuliers de la fonction publique (techniciens, administrateurs ou ingénieurs...). Une telle situation engendre, bien évidemment, des modes de recrutement, de gestion de carrière et des conditions de travail distincts pour chaque catégorie.

La question de la professionnalisation des métiers de l'éducation et de la formation qui commence à susciter au Maroc, l'intérêt des chercheurs et des responsables, concerne également le corps des formateurs, même si des travaux sur le sujet sont quasi inexistantes. Mais l'objectif de professionnaliser ce métier demeurera loin d'atteinte, tant les conditions de sa réalisation sont absentes. Ainsi, et l'occasion de la préparation d'un avis du Conseil Supérieur de

l'Enseignement sur le métier du formateur, il a été constaté que des outils tels que le référentiel de compétences du formateur n'existent pas, que la pratique des bilans de compétences n'était pas généralisée et ne répondait pas aux normes internationales. S'ajoute à cela, l'absence d'une certification permettant l'accès au métier de formateur en raison de l'inexistence d'une formation initiale. Quant à la formation continue, elle est jugée insuffisante et inadéquate dans la plupart des cas.

D'autres éléments du diagnostic du système national de formation professionnelle risquent d'impacter négativement la professionnalisation de ce corps:

- Le premier point dans ce cas est lié à la structure même du système marocain de formation professionnelle qui compte une multitude d'intervenants à la fois publics et privés, avec des logiques d'intervention plutôt propre à chaque intervenant, avec absence d'une stratégie intégrée et d'une vision commune;
- Le second point est en relation avec le fait que le système de la formation professionnelle, étant destiné à une population de 15 ans et plus (c-à-d à une population adulte ou en âge de travailler) et l'absence d'un enseignement professionnel au Maroc⁽⁵⁾, font que la mission d'éducateur qui incombe également aux formateurs s'en trouve affectée, compte tenu de l'impression qu'ils ont de s'adresser à des personnes totalement accomplies;
- Le troisième point découle du précédent, il a trait au déficit d'intériorisation de sa mission éducative peut provoquer chez le formateur une certaine méconnaissance ou une pratique inadéquate de ses droits et obligations ainsi que de ses responsabilités;
- Le dernier point concerne la difficulté d'éprouver un sentiment d'appartenance à un corps homogène et uni et de l'émergence d'une identité enseignante chez les formateurs, faute de cohésion en leur sein à la fois sur le plan des profils mais également celui du parcours professionnel. D'ailleurs cet aspect pourrait expliquer les mouvements menés par différentes catégories de formateurs et traduit le malaise qui règne à l'intérieur de ce corps.

5- Sauf dans le domaine de l'agriculture où il existe des collèges et des lycées agricoles.

Conclusion

Ce diagnostic même succinct, car ne traitant de tous les aspects liés au métier de formateur au Maroc, démontre que celui-ci se doit d'être repensé et clairement défini à la lumière des évolutions et des changements qu'a connus le dispositif de la formation professionnelle, et qu'il est appelé à connaître d'une part, et des défis et attentes de l'environnement socio-économique d'autre part. Les expériences et les meilleures pratiques au niveau international, montrent que la mise en place d'un processus de professionnalisation est une action qui implique des changements profonds au niveau des structures et des personnes.

Pour le cas du métier de formateur au Maroc, ces changements - à condition d'être intégrés dans une vision globale du système national d'éducation et de formation - se situent sur les plans de son positionnement par rapport aux autres métiers de l'éducation et de la formation, de l'élaboration des cadres référentiels pour la définition du profil adéquat et de ses missions, de la préparation des formateurs à l'exercice de ce métier et de la mise à leur disposition des outils nécessaires à leur professionnalisation, en lien étroit avec la responsabilisation et de l'évaluation de leur rendement.

Ce travail ne pourra être entamé que lorsqu'il y aura une véritable volonté de la part de l'ensemble des intervenants et des partenaires économiques et sociaux à engager ce chantier et à le faire aboutir, car la situation actuelle ne saurait continuer, dans un monde qui évolue à pas de géant dans tous les domaines. La dynamique qui vient d'être lancée par notre pays pour une refonte totale et véritable du système national d'éducation et de formation sera-t-elle l'occasion de prendre les décisions qui s'imposent pour réaliser un saut qualitatif tant espéré pour améliorer l'efficacité de ce système, mais également le rendement des acteurs qui y interviennent ?

Bibliographie

- BOUCHER, N. *Étude exploratoire du cheminement professionnel d'enseignantes et d'enseignants en formation professionnelle au secondaire*. Mémoire, Université de Sherbrooke, (2004).
- COFPE. *Une formation de qualité pour un enseignement professionnel : avis à la ministre*. Québec: Ministère de l'éducation, (1998).
- DALEMONT, M. A. & ALGRIN, L. *L'identité professionnelle du formateur*. Actes de colloque, Université de Lambesc Aix Marseille I, (2006). Retrieved from <http://scholar.google.ca/scholar?hl=fr&q=L%27identité+professionnelle+du+formateur.+Ate+de+colloque+Université+de+Lambesc+Aix+Marseille+I&btnG=Rechercher&lr=&as+yl+o=&as+vis=0>.

- DESCHENAU, F. & ROUSSEL, C. (2010a). *De la pratique à l'enseignement d'un métier : l'obligation de formation universitaire comme événement marquant de parcours professionnel*. Éducation et francophonie, XXXVIII(1), 92-108.
 - DESCHENAU, F. & ROUSSEL, C. (2010b). *De la pratique à l'enseignement d'un métier en formation professionnelle au Québec : Un passage volontaire*. Pensée Plurielle, 24(2), 131-143.
 - LESSARD, C. (1999). *La professionnalisation de l'enseignement : un projet à long terme à construire ensemble dès maintenant* Gauthier, M, Gauthier, C. Pour ou contre un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants au Québec! Les Presses de l'Université Laval.
 - MEO (2001b). *La formation à l'enseignement professionnel : Les orientations. Les compétences professionnelles*. Québec : Gouvernement du Québec.
 - PERRENOUD, P. (1999). *De quelques compétences du formateur expert*. Genève: Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
 - TARDIFF, M. CSTEELAN, J. PREZ-ROUX,T. *L'enseignement professionnel et la formation de son personnel enseignant : Les systèmes en présence au Québec et en France*. In «Nouveaux cahiers de la recherche en éducation» vol 13, n° 1, 2010.
-